



Trèbes.

N° 10/2026

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le 07/04/2026

ID : 011-211103973-20260327-10\_2026-DE

S'LO

FOLIO 28

**L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE VINGT SEPT MARS**, les membres du conseil municipal de la commune de Trèbes se sont réunis en salle du Conseil Municipal, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-12 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Date de la convocation du Conseil Municipal : 20 mars 2026

PRÉSENTS : M. MÉNASSI, MAIRE.

MMES. MM. CARBONNEL. GARINO. MAYNARD. MEDVES. OLLAGNIER. GALY. SENTENAC. Adjoint.  
MMES. MM. BILLECI. SANCHEZ. LASGOUZES. LAFON. DE PRADO. NICOLAÏ. BEAUREPAIRE.  
DEZARNAUD. HERNANDEZ. BIAUNÉ. DIEDRICH. PIEDRA. DE FREITAS. QUESNEL. GRAVES.  
CASTANS.

ABSENTS EXCUSÉS :

MME LAROCHE  
MME SAINT-ANDRÉ  
MME PEIX  
MME MITAIS  
M. AZAÏS

PROCURATIONS :

MME LAROCHE à MME MEDVES  
MME SAINT-ANDRÉ à MME NICOLAÏ  
MME PEIX à MME BILLECI  
MME MITAIS à M. le Maire  
M. AZAÏS à M. SANCHEZ.

Madame Nathalie BILLECI a été désignée secrétaire de séance

**OBJET : Désignation des représentants de la commune au conseil d'administration de l'EHPAD Le Hameau du Millénaire**

**VU** l'article L. 315-10 du code de l'action sociale et des familles ;

**VU** l'article R. 315-6 du même code, selon lequel « Le conseil d'administration des établissements publics sociaux et médico-sociaux qui relèvent d'une seule commune (...) comprend douze membres (...) Ce conseil d'administration est composé de : 1° Trois représentants de la collectivité territoriale de rattachement, dont le maire ou le président du Conseil Départemental ou leur représentant respectif (...), qui assure la présidence du conseil d'administration (...) ».

